

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA VILLE DE GENÈVE



V I L L E D E
G E N È V E

Monsieur Daniel Sormani
Président
Commission des finances

Genève, le 5 octobre 2016

Réponses aux questions de la Commission des finances sur le projet de budget 207

Monsieur le Président,

Je fais suite à l'audition du Département des Autorités du 20 septembre dernier et vous prie de trouver ci-après les réponses aux questions posées par la Commission des finances.

1) Mme [] (PV ligne 224 et suivantes)

Question

Mme [] voudrait savoir ce que coûtent à présent les tâches de nettoyage du Palais Eynard qui ont été internalisées.

Réponse

Les charges de nettoyage (salaires et fournitures) ont été de CHF 143'917.- pour 2015.

Il convient de préciser que ces frais englobent certaines annexes du département des Autorités : locaux du Services des relations extérieures (Beauregard), des Archives (St-Léger), des salles de commissions (Perron 5) et de réunions (Perron 10), qui viennent s'additionner aux 1'853 m2 du Palais Eynard.

De plus, ces charges correspondent également aux nettoyages liés à l'usage public du Palais Eynard (événements, réceptions, cérémonies, etc.) aux activités des Autorités (séances et repas de commissions municipales, négociations, etc.) ainsi qu'à des activités transversales de l'administration (formations, conférences, séminaires, etc.).

Par conséquent, ces frais ne peuvent pas être comparés à des mandats de nettoyage de locaux à usage exclusivement administratif.

2) M. [redacted] (PV ligne 438 et suivantes)

Question

M. [redacted] en se référant à la p. 38 et à la p. 13 du classeur à six positions, se demande comment s'explique l'augmentation prévue de CHF 7'000.- de la ligne « participation aux frais des partis politiques », alors qu'il croit se rappeler que cette ligne est censée rester fixe durant une législature.

Réponse

L'augmentation de CHF 7'070 correspondant à 2,5% des CHF 280'000.- de la ligne. Ce montant a été réintroduit automatiquement lors de la suppression par la DFIN des réductions votées par le CM suite à la votation du 6 juin 2016. Ces CHF 7'070.- seront retirés du PB 2017.

3) M. [redacted] (PV ligne 473)

Question

M. [redacted] se demande quels sont les frais de la Ville de Genève dans le cadre de l'UVG.

Réponse

Depuis la création de l'UVG le 28 mars 2015, la Ville de Genève s'est engagée financièrement à raison de :

- CHF 6'250.- pour le projet commun de réalisation d'un « passeport des Villes genevoises » ;
- CHF 8'000.- pour le projet « La Ville, un espace pour les utopies citoyennes » à travers l'UVG et dans le cadre de la semaine de la démocratie du 19 au 24 septembre 2016 ;
- CHF 800.- dans le cadre d'une table ronde tenue le 23 septembre 2016.

soit un total de CHF 15'050.- sur 18 mois.

Il n'y a pas de cotisation à charge des membres de l'UVG.

4) M. [redacted] (PV ligne 519 et suivantes)

Question

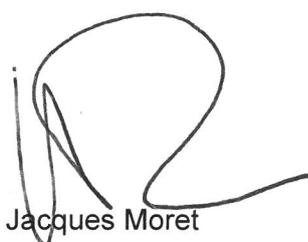
M. [redacted] demande donc formellement au département des Autorités de lui transmettre l'information relative au nombre de membres de toutes les entités qui font partie de la CGAS.

Réponse

La CGAS regroupe 18 composantes syndicales, dont l'effectif total s'élevait en 2015 à 40'628 personnes. Veuillez trouver ci-dessous le détail :

<u>Composantes</u>	<u>Effectifs en 2015</u>
APC - GE	311
ASEB - GE	680
AvenirSocial - GE	30
Cartel CIPE	5'250
GaraNto - RO	135
Kapers - GE	23
New Wood - GE	17
SEC - Genève	301
SIT - GE	9'869
SSM - GE	441
SSP-VPOD - GE	3'033
SSPM - GE	94
SYNA - GE	2'512
Syndicom - GE	1'461
Transfair - GE	560
UNIA - GE	14'145
USDAM - GE	239
SEVfederauxGE	521
SEVtpg	1'006
Total	40'628

En vous souhaitant bonne réception de la présente et en restant à votre disposition pour tout autre complément d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.



Jacques Moret

Copie : M. Guillaume Barazzone, Maire